



**COLLOQUE INTERNATIONAL
PLURIDISCIPLINAIRE**

"ALLAH THÉRÈSE :
*Chantre d'une tradition
musicale ouverte..."*



Lieu :
**Université
Félix Houphouët-Boigny**
Cocody-Abidjan

Date :
3, 4, 5 Octobre 2024

Infoline
+225 05 06 17 88 42
+225 07 07 64 10 46
+225 01 40 37 59 14





Appel à communication pour un colloque pluridisciplinaire et international

« ALLAH THÉRÈSE : CHANTRE D'UNE TRADITION MUSICALE OUVERTE... »

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Ufr Information, Communication et Arts

3, 4, 5 octobre 2024.

Coordonneurs : Kouamé Yao Francis (UFHB), Djedjess Atchory Albert (UFHB)

Argumentaire :

En Côte d'Ivoire, le problème de l'identité culturelle en général et musicale en particulier a déjà fait l'objet de questionnement de la part d'intellectuels. Dans cette perspective, dressant le bilan de la musique ivoirienne de 1960 à 1990, le philosophe Yacouba Konaté (2002, p.377) pouvait interroger : « Quel jour plaira-t-il au très haut de nous gratifier d'une musique qui, à ses premières notes évoquera, signalera la Côte d'Ivoire de l'Ouest à l'Est, et du Nord au Sud ? ». Cette interrogation traduit une pensée largement répandue selon laquelle les musiciens ivoiriens ont une tendance outrancière à l'extraversion (Tiburce Koffi et Alex Kipré, 2021, p.27). Nuançant cette idée, Boa Thiémélé (2003, p.64) considère pour sa part l'élaboration systématique du zouglou comme « un besoin de donner une âme culturelle spécifique à la Côte d'Ivoire ». Cependant, au-delà du zouglou, Kouadio Allah Thérèse, plus connue sous le nom d'Allah Thérèse s'impose

comme une icône de l'ivoirité dans sa version culturelle (Boa, 2015 ; 2003), d'autant plus qu'elle fait partie des musiciens puisant l'essentiel de leurs ressources sonores dans le patrimoine musical endogène.

Chansonnière reconnue pour être l'une des figures majeures de la musique ivoirienne de ces 50 dernières années, Allah Thérèse est née en 1936 à Bofia, village de la sous-préfecture d'Angoda (département de Toumodi) au centre de la Côte d'Ivoire. Son registre est le chant traditionnel baoulé accompagné d'instruments de musiques du terroir et de l'accordéon (instrument de musique européen) joué par N'Goran Laloï, son époux. Arborant une tenue de scène particulière (pagne baoulé, chasse-mouches ; tresses *Akôlou kofié...*) et prestant les pieds nus en référence aux manifestations musicales du terroir, Allah Thérèse aura marqué la Côte d'Ivoire entière de son art avant son décès le 19 janvier 2020. Réputée proche de Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire moderne dont elle chante les éloges dans plusieurs de ses chansons (*Foundi, Bokloun tié...*), Allah Thérèse a su imposer en zone urbaine son art issu du terroir baoulé. Ses nombreux spectacles à Abidjan, en France, au Bénin, au Ghana, au Togo, en Espagne etc, où elle s'est faite l'ambassadrice de la musique ivoirienne en sont une illustration parfaite. L'on dénombre 7 albums à son actif : *Nanan Boigny* (1966-1962) ; *Côte d'Ivoire anouanzê* (1966-1970) ; *Ghana manien ma siasé* (1974) ; *Ahengouê* (1998) ; *Sramblé n'dé sonni* (2002) ; *Domi* (2005) ; *Begnansou Moayé* (2018).

La richesse et la qualité de son œuvre valent à Allah Thérèse la reconnaissance nationale. En mai 2012, elle a été élevée au grade de chevalier dans l'ordre du mérite ivoirien avant de recevoir le 28 août 2020, à titre posthume, la médaille de commandeur de l'ordre du mérite culturel ivoirien. Si la contribution d'Allah Thérèse à la valorisation de la culture ivoirienne en général et baoulé en particulier est reconnue dans les sphères culturelle et politique, le monde universitaire ne s'est pas encore véritablement intéressé à son œuvre. Or, « bien expliquée dans ses fondements et visées idéologiques, la musique peut aiguïser l'appétit intellectuel de tous ceux qui, assoiffés de savoirs veulent investir ce champ qui n'est pas encore adopté comme discipline universitaire dans la grande majorité des universités africaines » (Sié, 2017, p.7).

En outre, si en Côte d'Ivoire de façon générale, les musiques dites traditionnelles sont perçues comme des sous-musiques, c'est-à-dire des phénomènes sonores n'ayant aucune pertinence et aucune nécessité sociale (Goran, 2011, p.100), leur accorder un intérêt scientifique

est loin d'être une entreprise superflue dans la mesure où, ces musiques sont susceptibles de fournir des éléments pertinents à une meilleure connaissance des sociétés pré et postcoloniales. D'où, l'organisation de ce colloque qui, à travers la figure d'Allah Thérèse poursuit deux objectifs majeurs. A savoir, d'une part mettre en lumière l'intelligence qui sous-tend les traditions musicales africaines et baoulé en particulier. Et, d'autre part il s'agira pour les universitaires d'ici et d'ailleurs d'explorer la vie et les œuvres d'une chansonnière dont le fort ancrage dans le terroir n'a pas empêché le rayonnement artistique national à un moment où, face à l'urbanisation non maîtrisée et au modernisme, les arts dits traditionnels sont en règle générale relégués au second plan. Les communications de ce colloque porteront sur les 4 axes ci-après :

- **Axe 1 : Approche musicologique, scénique et plastique**

Les œuvres musicales d'Allah Thérèse font résonner une systématique singulière héritée en grande partie des traditions musicales akan. Aussi, de sa performance scénique (tenues de scène, chorégraphie...) émanent certains traits la distinguant des autres musiciens. Cet axe questionnera le répertoire, l'expression musicale (composition, interprétation, adaptation ; problème de transcription, etc.), les expressions plastiques ainsi que la performance scénique d'Allah Thérèse en vue d'en saisir les linéaments qui fondent la personnalité artistique de la chansonnière.

- **Axe 2 : Discours et postures idéologiques**

Chez Allah Thérèse, la chanson oscille entre discours chanté et discours parlé. Cette ambivalence du discours renseigne sur la complexité de l'ethos de la chansonnière. Cet axe analysera les processus communicationnels chez Allah Thérèse. Il mettra en lumière les questions liées à la littérature orale (Proverbes ; contes ; mythes ; légendes, anecdotes...). Les communications exploreront aussi les champs linguistiques, sémantiques et stylistiques en lien avec diverses postures idéologiques (philosophiques, socio anthropologiques, éthiques, esthétiques...).

- **Axe 3 : Construction d'une mémoire politique et thématiques diverses**

Allah Thérèse aborde plusieurs thèmes : l'indépendance des Etats africains ; le problème de l'analphabétisme ; la place de la femme dans la société ; la sexualité précoce et la prostitution ; la stigmatisation de la femme non féconde ; l'intégration africaine etc. Cet axe abordera Allah Thérèse

à la fois comme historienne du passé mais également comme héraut du temps présent avec ses défis sociétaux.

- **Axe 4 : Au-delà d'Allah Thérèse...**

Cet axe établira un pont voire des comparaisons entre Allah Thérèse et d'autres artistes en Afrique (la cap verdienne Césaria Evora par exemple) et au-delà. Il traitera de l'héritage artistique et culturel d'autres artistes (ivoiriens ou non) s'inscrivant dans une démarche similaire à celle d'Allah Thérèse.

Modalités de soumission

Soumettre un bref résumé (suivi de l'abstract) de 300 mots maximum incluant la problématique, la méthodologie utilisée et les résultats. Les résumés doivent être écrit dans un format Word, Police Times Roman, Taille 12 et interligne 1. Ils seront accompagnés de 05 mots-clés au maximum et d'une notice biobibliographique (5 lignes maximum) de l'auteur. Les résumés doivent tenir sur une page et comporter les informations suivantes : Titre, Nom et prénoms de.s auteur.s, Fonction, Institution d'appartenance, adresse électronique, l'axe.

Les contributions doivent être simultanément soumises aux adresses suivantes :
colloqueallatherese2024@gmail.com; **kouameyaofrancis56@gmail.com** et **aldjedjes@yahoo.fr**

L'objet du mail d'envoi devra être : "*Résumé- Colloque international Allah Thérèse 2024*" ou "*Article complet - Colloque international Allah Thérèse 2024*".

Dates importantes

- **Date limite d'envoi des résumés : 15 mars 2024**
- Date limite de notification de l'acceptation des résumés : 15 avril 2024
- Date et lieu du Colloque : 3, 4, 5 octobre 2024 à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

- Date limite d'envoi des textes complets : 5 Novembre 2024
- Date limite d'envoi des textes définitifs (instruits et corrigés) : 10 décembre 2024
- Parution de l'ouvrage collectif : 30 Décembre 2024

NB : Les langues du colloque sont le français et l'anglais.

Modalités de participation

- Etudiants/doctorants : 25 000 FCFA (39 Euros)
- Docteurs : 35 000 FCFA (53 Euros)
- Enseignants/chercheurs : 50 000 FCFA (77 Euros)
- Particuliers/privés : 70 000 FCFA (106 Euros)
- Organismes internationaux : 100 000 FCFA (152 Euros)

Les frais de participation donnent droit aux kits, aux pauses café, aux déjeuners et à la publication de l'ouvrage collectif.

Le transport international et l'hébergement sont à la charge des participants. Les organisateurs se chargeront de trouver des hôtels et résidences à des tarifs négociés. Le transport local et la restauration sont à la charge des organisateurs du colloque.

Les frais sont payables par voie de transfert d'argent auprès de Dr DJEDJESS Albert (+225) 07 07 64 10 46 (Orange Money / Wave) ou par Western Union, au plus tard le **05 Septembre 2024**.

Confirmer son paiement par un message SMS ou par une capture d'écran.

NB : La participation au colloque, pour toute communication acceptée, est conditionnée par le paiement effectif des frais d'inscription. En cas de désistement, les auteurs des communications sont priés de prévenir les responsables du colloque le plus rapidement possible pour ajustement du programme.

Publication

Les articles retenus feront objet de publication collective. La publication se fera dans une maison d'édition à définir par le comité scientifique. Le protocole de rédaction de l'ouvrage collectif sera communiqué ultérieurement.

Comité scientifique

Président : Professeur Ramsès BOA THIEMELE, UFHB

Vice-président : Professeur Hien SIE, UFHB

Vice-président : Professeur Auguste NSONSISSA, Université Marien Ngouabi (Congo-Brazzaville)

Membres

-Pr KOUADIO N'Guessan Jérémie, UFHB

-Pr KAMATE Banhouman André, UFHB

-Pr GORAN Koffi Armand Modeste, UFHB

-Pr ANAKESA KULULUKA Apollinaire, Université des Antilles, pôle Martinique

-Pr ALLOU Kouamé René, UFHB

-Pr NANGA Adjaffi Angéline, UFHB

-Pr KRA Kouassi Raymond, UFHB

-Pr FIE DOH Ludovic, UAO

-Pr ATCHOUA Julien, UFHB

-Pr KOFFI Gbaklia Elvis Emmanuel, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan

-Pr John COLLINS, University of Legon (Ghana)

-Dr KOUAKOU Oi Kouakou Benoît (MC), UFHB

-Dr TANO Kouakou Pierre (MC), UFHB

-Dr DJOKE Bodje Théophile (MC), UFHB

- Dr GANOU Souleymane (MC), Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
- Dr ADACK Gilbert (MC), Université de Bondoukou
- Dr MBEMBA-MPANDZOU Anselme, Université Marien Ngouabi, Brazzaville (Congo).
- Dr ANGORAN-BROU Anastasie, UFHB

Comité d'organisation

- KONE Bassirima, (UFHB)
- KOUROUMA Kassoum, (UFHB)
- OUATTARA Ouologo Jonathan, (UFHB)
- LASME Mel Fabien, (UFHB)
- YOKOLI Amani Charles (UFHB)
- DEGNY Yesso Marius (UFHB)
- KOSSONOU Henri (UFHB)
- KOFFI Yao Célestin, (UFHB)
- AMANI Désiré, (UFHB)
- COULIBALY Nanga Désiré, (UFHB)
- BROU Félix Richard, (UFHB)
- SEYDYON Tienourougou Abiba (UFHB)
- IRIE Bi Bouye Andre Alex (UFHB)
- ATTADE Kouakou Faustin (UFHB)
- KONAN Koffi François (UFHB)
- ATTOUNGBRE Kouadio Félix (INSAAC)

Bibliographie indicative

ACCAOUI Christian, 2011, *Eléments d'esthétique musicales, Notions, formes et styles en musique*, Paris : Actes Sud/ Cité de la musique.

ALLOU Kouamé René, 2003, « Confusion dans l'histoire des Baoulé, à propos de deux reines : Abraha pokou et Akoua boni », *Journal des africanistes*, tome 73, fascicule 1. pp. 137-143.

BOA Thiémélé Ramsès, 2015, *L'Ivoirité et l'unité de la Côte d'Ivoire*, 2015, Abidjan, Les Editions du Cerap

BOA Thiémélé Ramsès, 2003, *L'Ivoirité entre Culture et Politique*, Paris, L'Harmattan, Paris

DEDI Séry, 1984, « Musique traditionnelle et développement national en Côte d'Ivoire », *Tiers-Monde*, tome 25, n°97. Culture et développement. pp. 109-124.

DJABO Steck, 2022, *La Côte d'Ivoire musicale, de l'indépendance à nos jours Tome 1 : 1960-1980*, Abidjan, GNK Editions.

GORAN Koffi Armand Modeste, 2011, *Musicologie et développement dans la société ivoirienne*, Saarbrücken (Allemagne), Editions Universitaires Européennes

HIEN Sié, 2017, *Le Yolon bo dans les rites funéraires Lobi*, Saarbruck (Allemagne), les Editions Universitaires Européennes.

KOFFI Tiburce et KIPRE Alex, 2021, *Alpha Blondy et la galaxie reggae*, Abidjan, Editions Eburnie.

KONATE Yacouba, 2002, « Génération zouglou », *Cahiers d'études africaines* 4/ 2002 (nOI68) p 777-798

KOUAKOU Albert, 1978, *Fondements de la musique baoulé* « thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle », Université de Paris X NANTERE, Paris.

N'GORAN Etienne Kpangba, 2020, *Allah Thérèse, symbole d'une identité culturelle*, Abidjan, JD Éditions.